



- Adresse : Montagne Evasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles
 - Courriel : montagne.evasion@laposte.net - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
 - Site : www.montagne-evasion38.fr
-

Compte-rendu du Conseil d'Administration Extraordinaire du 16 octobre 2024

Rédactrice : F. Besset

Présents : A. Cabrera, F. Besset, J. Coquard, Ch. Driol, Y. Fargier, R. Gomez, M. Holtzer, G. Malé, JP. Paissaud, A. Perrin, JC. Rave, J. Revel-Mouroz, N. Tartamella, N. Vanin, R. Gavaille

Excusés : W. Belle, MN. Bombenger (pouvoir N. Vanin), M. Bouyneau, M. Bronner, J. Buratti, J. Gilbodon, E. Descombes, A. Lescure (pouvoir Y. Fargier)

Ordre du jour :

- Approbation du CR du CA du 02 octobre 2024
- Point sur la légalité des statuts de la Collégiale
- Documents d'information sur la Collégiale à envoyer aux adhérents
- Fiche de démission des administrateurs
- Liste des membres du CA devenant membres du Collège
- Questions diverses

Approbation du CR du CA du 02 octobre 2024

A rajouter au paragraphe « orientation pour la saison d'hiver » : *après consultation de plusieurs adhérents intéressés par les raquettes jour, les animateurs ont décidé de revenir sur la décision relative au changement du jour. De ce fait, les sorties raquette jour sont maintenues les jeudis aux mêmes dates que les sorties raquettes ½ jour*

Le CR modifié est adopté à l'unanimité.

Point sur la légalité des statuts de la Collégiale

Après relecture, le terme « bureau » est à enlever en titre de l'article 9 des statuts de l'association collégiale.

M. Holtzer explique les difficultés rencontrées auprès des différents organismes contactés (juriste d'OSE, service dédié aux associations de la Préfecture) pour le contrôle et la validation des statuts. Finalement, ils seront examinés par un membre du service juridique de la Mairie d'Echirolles.

Documents d'information sur la Collégiale à envoyer aux adhérents (AG)

Des échanges s'engagent à propos des documents envoyés avec la convocation au CA de ce jour. Il est procédé aux modifications suivantes :

Page 1 : Les bilans et les bulletins de vote seront remis aux adhérents à l'entrée de l'AG (et non pas lors de l'envoi de la convocation).

Pages 2 et 3 (convocations aux 2 AG) : aucune modification

Page 4 : après discussion, il est décidé d'enlever les questions sur les responsabilités à prendre afin de généraliser les dépôts de nouvelles candidatures.

Fiche de démission des administrateurs actuels :

Fiche à signer par chacun des membres du CA actuel et à valider lors de l'AG du 13 novembre.

Liste des membres du Collège :

A ce jour, M. Holtzer informe que G. Vionnet-Fuasset se porte volontaire. Il est donc rajouté sur la liste déjà connue (cf. CR réunion préparatoire groupe Collège du 20 septembre 2024) : M. Bronner, J. Gilbodon, M. Holtzer, A. Perrin, A. Cabrera, Ch. Driol, P. Holtzer, G. Malé. Ce qui porte à 9 candidats sur 11 possibles.

Une discussion s'engage sur la nomination des personnes désireuses de participer aux différents groupes de travail. M. Holtzer précise que certains groupes de travail seront établis lors de la 1^{ère} réunion du Collège qui se déroulera le vendredi qui suit l'AG, soit le vendredi 15 novembre 2024 à 14h. Mais que d'autres se feront en fonction des actions à mener, dans la durée ou ponctuellement.

Autres informations et questions diverses

- 1) Il y a confusion pour certains adhérents sur les termes « sorties supplémentaires, complémentaires et activités en période de vacances » : une discussion s'engage et J. Coquard précise que les différentes activités doivent être correctement identifiées pour la ventilation financière. Il est décidé de revoir les termes lors de la conception des documents pour les prochaines inscriptions d'hiver.
- 2) Le séjour « moyens marcheurs » (juin 2025) : la structure d'accueil choisie au préalable n'a pas le nombre de places suffisant (24 préinscrits), l'hébergement annexe proposé est situé 10 km plus loin. Les prestations restent identiques.
- 3) Buffet de l'AG : N. Vanin précise que les achats se feront auprès d'Intermarché car cela revient moins cher qu'avec d'autres prestataires. De plus, les plateaux charcuterie et fromages seront confectionnés par un petit groupe de volontaires. Le budget sera moindre ou équivalent à celui de l'an dernier.
- 4) Repas annuel des administrateurs/animateurs : la date est arrêtée au vendredi 29 novembre 2024 à 12h. Il est proposé de le faire à la Ligue de Tennis de Seyssins. Le coût pris en charge par l'Association sera de 34€/personne. Il est ouvert également aux conjoints respectifs dont la participation est prévue à hauteur de 28€/personne.
- 5) Point sur la marche nordique : un RDV est prévu le mercredi 23 octobre à 9h avec M. Holtzer, JP Paissaud et Michelle Desquin (animatrice de l'association intéressée par un éventuel rapprochement avec M.E.).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.